

GAEC DU BOIS DE BOULLE LA FERME DU BOIS DE BOULLE rappelle TERRINE DE CERF A L'ABRICOT



- Noms des modèles ou références concernés : **Bocaux de 190G**
- Marque : **LA FERME AU BICHE**
- Lot Lot 5 - Ferme aux biches Date de durabilité minimale 25/05/2028
- Conditionnements : **Bocaux de 190 grammes**
- Date début/fin de commercialisation : **du 28/05/2025 au 28/01/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **FR44211002CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **La ferme au biche - Allée de la Brouee, 44350 Guérande - Point de vente à la ferme et marché locaux**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Perte de maîtrise process de stérilisation**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 28 mai 2028**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre